



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 2831

Texte de la question

VIOLENCES EN TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.
M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, madame la ministre des affaires étrangères, mes chers collègues, notre groupe partage les sentiments qui se sont exprimés à l'égard des familles de nos compatriotes assassinés au Niger.

M. Richard Mallié. Il fallait applaudir alors !

M. Jean-Paul Lecoq. Permettez-moi d'exprimer, solennellement aussi, la solidarité du peuple français au peuple tunisien et à sa jeunesse en particulier, qui se trouve au coeur d'une révolte légitime face au régime dictatorial incarnés par le président Ben Ali et un clan familial dont le caractère mafieux n'est plus à démontrer. Son caractère brutal non plus, d'ailleurs. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. Maxime Gremetz. Les copains et les coquins !

M. Jean-Paul Lecoq. La répression policière des manifestations de ce week-end a fait plus d'une vingtaine de morts, auxquels s'ajoutent une série de suicides sans précédent. Ces gestes d'extrême désespoir ne sauraient nous laisser insensibles.

De la même manière qu'en Algérie, cette crise sociale est également d'ordre politique. Les manifestants appellent à la justice sociale et à la liberté d'expression. Au chômage de masse s'ajoute l'absence de toute perspective politique. Le régime repose sur le principe de la répression systématique de toute opposition critique. La liberté de la presse demeure inexistante. L'opposition est bâillonnée et maltraitée au nom du sacro-saint objectif de stabilité.

M. Richard Mallié. Ce n'est pas pire qu'à Moscou !

M. Jean-Paul Lecoq. Ce raisonnement est partagé de manière cynique par les capitales occidentales, qui estiment que la démocratie présente trop de risques pour certains peuples et que la dictature est " le moins mauvais des régimes " - je cite - pour des pays comme la Tunisie ou l'Égypte.

Dans une prise de position déjà remarquée à l'époque, et ce lors d'une visite à M. Ben Ali qu'il qualifie d'ami, Nicolas Sarkozy avait jugé qu'en Tunisie " l'espace des libertés progresse ".

Aujourd'hui encore, alors que notre pays est si prompt à s'exprimer sur la situation démocratique en Côte d'Ivoire, ce même cynisme conduit Nicolas Sarkozy à garder un silence assourdissant sur la tragédie qui se joue à quelques kilomètres de nos côtes. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Madame la ministre des affaires étrangères, comment justifiez-vous cette incohérence de notre pays : d'un côté la France appelle au respect de la démocratie en Côte d'Ivoire alors que de l'autre elle soutient de manière indéfectible la dictature de M. Ben Ali ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Arnaud Montebourg. C'est vrai !

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, oui la Tunisie comme l'Algérie connaissent en ce moment des mouvements sociaux de grande ampleur et qui touchent particulièrement les jeunes. Face à cela, plutôt que de lancer des anathèmes,...

M. Maxime Gremetz. Des anathèmes ? Il faut appeler un chat un chat !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. ...notre devoir est de faire une analyse sereine et objective de la situation.

Parlons du fond, tout d'abord. Il est vrai que dans ces deux pays, il y a énormément d'attentes - notamment de la part des jeunes, et en Tunisie particulièrement de jeunes formés - de pouvoir accéder au marché du travail.

M. Michel Lefait. En France aussi !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Or c'est un problème pour ces pays. C'est bien la raison qui nous porte à souligner le bien-fondé de la volonté du Président de la République de répondre, dans le cadre du G8 et du G20, aux préoccupations et aux besoins de ces pays. Il s'agit, en particulier, de toutes les conditions nécessaires que la communauté internationale tout entière doit mettre pour permettre aux jeunes et aux jeunes diplômés de pouvoir accéder au marché du travail.

M. Jean-Paul Lecoq. Et Ben Ali ?

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Le deuxième problème est effectivement celui des décès et des violences constatées à l'occasion de ces manifestations.

M. Maxime Gremetz. Cinquante-deux morts !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. On ne peut que déplorer des violences concernant des peuples amis. Pour autant, je rappelle que cela montre le bien-fondé de la politique que nous voulons mener quand nous proposons que le savoir-faire de nos forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier, permette de régler des situations sécuritaires de ce type.

M. Roland Muzeau. Quelle honte !

M. Pierre Gosnat. Et Ben Ali ? Répondez à la question !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux deux pays de permettre, dans le cadre de la coopération, d'agir dans ce sens, afin que le droit de manifester soit assuré de même que la sécurité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jacques Desallangre. Quelle duplicité !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2831

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 janvier 2011